

Inscriptions à l'école de musique Sol en Vigne

📍 Écoles de musique

📅 publié le 06-06-2018



L'ÉCOLE DE MUSIQUE ALLONGE SA PARTITION

Du
06
juin
au
30
sept.
2018

De nouvelles propositions à l'attention des élèves et des groupes viennent étoffer l'éventail des cours au sein de Sol en Vigne.

Pour cette rentrée scolaire, les enfants de 6-7 ans peuvent démarrer un **éveil instrumental** qui amènera doucement les élèves à s'initier à une pratique instrumentale autour des instruments à vents.

Les ados et adultes pourront quant à eux s'inscrire à la **batucada** (ensemble de percussions brésiliennes), s'adressant à des élèves néophytes ou initiés pour former un groupe de percussions où l'apprentissage se fera de manière orale, sans avoir de connaissance musicale au préalable.

Pour ces derniers également, l'atelier **Serenata** leur permettra de découvrir des œuvres du répertoire classique à partir d'extraits musicaux ou de récits. Cet atelier s'adresse donc à toute personne souhaitant acquérir des "clés" de compréhension pour aiguïser son oreille. Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour s'inscrire, juste mélomane.

L'école s'adresse également aux **groupes de musique** pour lesquels une salle de répétition pourra leur être mise à disposition du vendredi soir au dimanche. Le constat étant que de nombreux groupes habitant notre territoire ne dispose pas toujours d'une salle de répétition à proximité. Nous souhaitons donc les soutenir par ce biais en leur proposant nos locaux et le matériel mis à disposition.

L'**accompagnement de pratiques amateurs** continue quant à lui d'être proposé aux groupes de musiques. Ce dispositif mis en place en 2009 permet d'accompagner les groupes sur leur projet artistique avec un intervenant de Sol en Vigne. En fonction des besoins du groupe, l'intervenant peut proposer différentes pistes de travail aux musiciens comme gérer les différents volumes sonores en répétition et les "routes" du son, définir les objectifs et réussir à les atteindre, se préparer à des situations de concert, s'enregistrer via la Musique Assistée par Ordinateur (MAO)), etc. Nous insistons sur le fait que l'intervenant est là pour accompagner les musiciens et non pour les diriger. Ce dispositif s'adresse aux groupes déjà constitués qui ont déjà un répertoire de prêt (compositions ou reprises).

Pour le reste, les cours d'instruments s'adressent à tous les âges et tous niveaux : **trompette, trombone, tuba, cor, accordéon, flûte, piano, guitare acoustique et électrique, guitare basse, batterie, synthétiseur, violon, cornemuse, harpe celtique, saxo, clarinette, hautbois, chant. Des ateliers spécifiques pour s'initier ou s'éveiller : éveil musical ou instrumental, parcours instrumental, percussions africaines, chorale enfant** ainsi que de nombreux ensembles pour jouer avec d'autres musiciens : **orchestres à vents, ensembles de guitares, ensemble création, groupes de musiques actuelles...**

Les permanences d'inscriptions auront lieu :

- **vendredi 08 juin de 17h à 19h30** à Haute-Goulaine (école de musique, espace de la Treille) et la Haye-Fouassière (espace Bellevue) : réinscriptions uniquement pour les anciens élèves / familles
- **samedi 09 juin de 9h à 12h** à l'espace Bellevue à la Haye-Fouassière : inscriptions **ou** réinscriptions
- **les 11, 13 et 27 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h** à l'agglomération (antenne de la Haye-Fouassière, 1 rue du fief de l'Isle) : inscriptions **ou** réinscriptions

En dehors de ces permanences, vous pouvez également prendre contact avec le coordinateur pour convenir d'un rendez-vous afin de vous inscrire.

Fichiers associés

- 2018_PLAQUETTE_SEV_BD.pdf 3 Mo
- 2018_BULLETIN_INSCRIPTION_SEV.pdf 304 Ko
- 2018_REGLT_SEV_.pdf 213 Ko